



TELETRAVAIL ACTE 2 :

UN LEVIER IMMEDIAT FACE A LA CRISE !

Avril 2026

UN CONTEXTE QUI CHANGE TOUT !

Suite à notre courrier du 18 Mars à la Direction (voir au dos), la crise conjoncturelle actuelle, marquée par une hausse très importante des coûts du carburant et un niveau d'incertitude élevé, impose des mesures rapides, concrètes et efficaces.

L'entreprise appelle à la maîtrise des coûts, mais aujourd'hui, **une partie de l'effort repose directement sur les salariés.**

Depuis le 1er septembre 2025, la réduction du télétravail :

- Augmente les frais de transport des salariés
- Aggrave l'impact de la hausse des coûts énergétiques
- Transfère une contrainte économique vers les personnels

Le télétravail est une solution simple, rapide, efficace qui est aujourd'hui le seul levier immédiatement mobilisable, sans dépendre de facteurs externes.

- **Réduction des coûts** de transport pour les salariés
- Contribution indirecte à **la maîtrise des coûts globaux**
- **Amélioration de l'agilité** en situation dégradée
- **Réponse concrète** aux aléas (météo, perturbations, crises)

UN ARGUMENT ÉCONOMIQUE IMPARABLE POUR L'ENTREPRISE

Le forfait télétravail est plafonné à **4,30 € par jour** pour l'entreprise.

L'indemnité kilométrique versée aux salariés se monte à **0,3837 €/km** — et dépasse très rapidement le forfait télétravail dès les premiers kilomètres.

Conclusion : chaque jour de télétravail supplémentaire représente une économie nette pour Air France. Dans un contexte de compression des coûts, ne pas saisir ce levier serait incompréhensible.

L'UNSA Aérien agit pour vous, nous demandons à la Direction d'agir rapidement. Le télétravail n'est pas un avantage, c'est un outil d'adaptation indispensable dans le contexte actuel.

L'UNSA Aérien demande :

- Le rétablissement immédiat et minimum d'un jour de télétravail supplémentaire par semaine pour tous les éligibles, une mesure de bon sens.

Adapter le télétravail aujourd'hui, c'est partager équitablement les efforts demandés par la situation. Ne pas agir, c'est faire peser la crise uniquement sur les salariés.

Vos représentants UNSa-Aérien AF SOL

Rejoignez-nous !



unsa-aerien.fr